

DÉPARTEMENT
DE LA GIRONDE
ARRONDISSEMENT
DE BORDEAUX
CANTON

AN 1871.



ACTES DE L'ÉTAT CIVIL

Commune de Saint André de Cubzac

Arrondissement du Tribunal de 1^{re} instance de
BORDEAUX.

Registre des Naissances

Nous, Juge-Commissaire, nommé par le Président du Tribunal de première instance séant à Bordeaux, avons, en exécution des dispositions du Code civil, coté et paraphé le présent registre, contenant *Vingt six* feuillets pour servir à enregistrer et constater les Naissances dans la commune de *Saint André de Cubzac* pendant l'an 1871.

A Bordeaux, le 31 décembre 1870.

Jean de St Pierre

NOTA. — MM. les Maires sont invités à apporter dans la confection des tables un soin tout particulier. Le manque absolu de quelques-unes et l'irrégularité de quelques autres ont provoqué plusieurs fois des observations de la part de M. le Procureur de la République. L'intérêt public réclame que cet état de choses cesse. Les irrégularités les plus ordinaires sont le manque de prénoms, de noms ou de dates. La table doit contenir d'abord le nom de famille par ordre alphabétique, puis le prénom, et ensuite la date. MM. les Maires voudront bien se conformer scrupuleusement à cette instruction.

N^o 1

Du 5 Janvier
Mairie Lafon

Du cinq janvier mil huit cent soixant onze à deux heures du soir.

Acte de naissance. Mariage
Mairie à un homme du lieu de la commune de St André de Cabas
de Pierre Lafon cultivateur âgé de trois ans, et de Jeanne Moreygan
de trente trois ans, mariés et demeurant ensemble au
N^o 10 de la Grande



Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Jean Baptiste Roussau propriétaire
âgé de soixante deux ans, second témoin Jean Roussau
bourgeois de la Mairie, âgé de soixante six ans, habitant de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui a été
lue et lu par nous à voix haute et sur le délaçant
qui a dit en savoir.

Constaté devant la loi par moi Jean Moreygan
Castant, Maire de St André de Cabas, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

Proceau, prononcé
J. M. Castant

N^o 2

Du 6 Janvier
Mairie Gillet

Du six janvier mil huit cent soixant onze à deux heures du soir. Acte de naissance de Jeanne Gillet, née hier à deux heures du matin au lieu de la Chaux, commune de St André de Cabas, fille légitime de Sébastien Gillet cultivateur
âgé de vingt cinq ans et de Marguerite Giroux, sans profession
âgée de vingt cinq ans, mariés et demeurant ensemble au
N^o 10 de la Chaux.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Jean Pierre Leuch, âgé de cinquante
deux ans, second témoin Jean Roussau bourgeois de la Mairie,
âgé de soixante six ans, habitant de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui a été
lue et lu par nous à voix haute, et sur le délaçant qui a dit en savoir.
Constaté devant la loi par moi Jean Moreygan Castant
Maire de St André de Cabas, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Proceau, prononcé
J. M. Castant

Décidé le neuf
juin mil neuf cent
cinquante deux à
Saint André de Cabas
Le dix juin mil neuf
cent cinquante deux
Le Maire

J. M. Gillet

N^o 11
Du 22 Février
Jeanne Jeannin

Acte de naissance de Jeanne Jeannin, née à dix heures du soir au bourg de S. André de Cubaï, fille légitime de Pierre Jeannin, cultivateur, âgé de vingt-sept ans, et de Marie Victorine, sans profession, âgée de vingt-neuf ans, mariés et demeurant ensemble au bourg de S. André de Cubaï.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin François Lechateau, garde champêtre, âgé de cinquante-sept ans, second témoin Jean Figezou, âgé de trente-huit ans, employé du télégraphe, demeurant à S. André de Cubaï.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Daniel Puygallat, Maire de S. André de Cubaï, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

D. Puygallat
Figezou
Lechateau

N^o 12
Du 14 Février
Jean Robert

Acte de naissance de Pierre Robert, né le deux de Mars à deux heures du matin au lieu de Bedon, commune de S. André de Cubaï, fils légitime de Jean Robert, cultivateur, âgé de trente-six ans, et de Marie Trinquet, sans profession, âgée de trente-deux ans, mariés et demeurant ensemble au lieu de Bedon.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.

Premier témoin Jean Berrateau, cultivateur, âgé de trente-trois ans, second témoin G. Marie Germain, cultivateur, âgé de trente-cinq ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont signé avec nous après lecture et non le déclarant qui a été absent.

Constaté suivant la loi par moi Daniel Puygallat, Maire de S. André de Cubaï, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

J. Germain
Berrateau

1877

N^o 11
Du 22 Février
Jeanne Jeannin

Acte de naissance de Jeanne Jeannin, née à dix heures du soir au bourg de S. André de Cubaï, fille légitime de Pierre Jeannin, cultivateur, âgé de vingt-sept ans, et de Marie Victorine, sans profession, âgée de vingt-neuf ans, mariés et demeurant ensemble au bourg de S. André de Cubaï.



Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin Jean Berrateau, cultivateur, âgé de trente-trois ans, second témoin Auguste Vidal, cultivateur, âgé de vingt-sept ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Daniel Puygallat, Maire de S. André de Cubaï, remplissant la fonction d'officier public de l'état civil.

J. Vidal
Berrateau

N^o 12
Du 2 Mars
Gervais Berrateau

Acte de naissance de Gervais Berrateau, né le deux de Mars à deux heures du matin au lieu de Bedon, commune de S. André de Cubaï, fils légitime de Jean Berrateau, cultivateur, âgé de trente ans, et de Marie Debot, sans profession, âgée de vingt-sept ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Bedon.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.

Premier témoin Bernard Lombut, propriétaire, âgé de quatre-vingt-un ans, second témoin Jacques Escout, cultivateur, âgé de quatre-vingt-cinq ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les

J. Escout
Lombut

Constaté suivant la loi par moi Daniel Pouyallet
 Maire de l'arrondissement de Cuba, faisant la fonction
 d'officier public de l'état civil.

Montant D. Pouyallet

N° 13
 Du trois Mars mil huit cent soixante onze
 à deux heures du matin.
 Acte de naissance de Anne Marie Malbu
 née vingt trois heures de nuit à huit heures de matin
 au bourg de l'arrondissement de Cuba, fille légitime de
 Scherer Malbu, bûcher, âgé de vingt neuf ans, et de
 Jeanne Novila Denis, sans profession, âgée de vingt
 trois ans; mariés et demeurant ensemble au bourg de
 l'arrondissement de Cuba.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
 Premier témoin Jean Pierre Potier pèche, âgé de
 vingt huit ans, second témoin Louis Petit cultivateur,
 âgé de trente sept ans, habitant de cette commune.
 Sur la réquisition et présentation à nous faite par
 le père de l'enfant, nous avons rédigé l'acte qui suit
 et les témoins et déclarant ont signé avec nous après lecture.
 Constaté suivant la loi par moi Daniel Pouyallet
 Maire de l'arrondissement de Cuba, faisant la fonction
 d'officier public de l'état civil.

Malbu E. Tapie
 D. Pouyallet

N° 14
 Du trois Mars mil huit cent soixante onze
 à deux heures du matin.
 Acte de naissance de Jean, né le soir de ce jour
 fils naturel de Marie Malbu veuve de
 l'arrondissement de Cuba, commune de...

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Premier témoin Jean Pierre Potier pèche, âgé de
 vingt huit ans, second témoin Louis Petit cultivateur,
 âgé de trente sept ans, habitant de cette commune.
 Sur la réquisition et présentation à nous faite par
 le père de l'enfant, nous avons rédigé l'acte qui suit
 et les témoins et déclarant ont signé avec nous après lecture.
 Constaté suivant la loi par moi Daniel Pouyallet
 Maire de l'arrondissement de Cuba, faisant la fonction
 d'officier public de l'état civil.

Pouyallet

N° 15
 Du dix sept Mars mil huit cent soixante
 onze à deux heures du soir.
 Acte de naissance de Marguerite Bérard, née le
 quinze de ce mois à deux heures de matin au lieu de
 l'arrondissement de Cuba, fille légitime de Joseph
 Bérard cordonnier, âgé de trente six ans et de Marie
 Bellouman sans profession, âgée de vingt huit ans, mariés et
 demeurant ensemble au hameau de Tremblé de la
 commune de l'arrondissement de Cuba.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
 Premier témoin Jean Bernard Cordonnier, âgé de quarante
 trois ans, second témoin Jean Guenault aubergiste, âgé de
 vingt deux ans, habitant de cette commune.
 Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
 père de l'enfant, nous avons rédigé l'acte qui suit
 et les témoins et déclarant ont signé avec nous après lecture.
 Constaté suivant la loi par moi Daniel Pouyallet,
 Maire de l'arrondissement de Cuba, faisant la fonction
 d'officier public de l'état civil.

Bernard Guenault Bérard

N° 16
 Du dix sept Mars mil huit cent soixante
 onze à deux heures du soir.
 Acte de naissance de Marie, née le quinze de ce
 mois à deux heures de matin au lieu de l'arrondissement
 de Cuba, fille légitime de Joseph Bérard cordonnier,
 âgé de trente six ans et de Marie Bellouman sans
 profession, âgée de vingt huit ans, mariés et
 demeurant ensemble au hameau de Tremblé de la
 commune de l'arrondissement de Cuba.



N. 16
 Du 2 Avril mil huit cent soixante onze à deux heures de matin.
 Acte de naissance de femme Esther, née le 20 Mars 1801 à une heure de matin, au lieu de la paroisse de St André de Cuhac, fille légitime de Pierre Ythier cultivateur, âgé de vingt trois ans, et de sa femme sans profession, âgée de dix neuf ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu du Grand Fay.
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
 Premier témoin Pierre Baupertuis orochard, âgé de trente huit ans, second témoin François Carbuté gard. champêtre âgé de vingt quatre ans, habitant de cette commune.
 Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui a été déclaré et signé avec nous après lecture.
 Contéte suivant le loi par moi Daniel Puyatlet, Maire de la Paroisse de Cuhac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.
 Puyatlet
 Ythier Pierre
 Baupertuis
 Carbuté

N. 17
 Du 11 Avril mil huit cent soixante onze à dix heures de matin.
 Acte de naissance de Germaine Stevannian, née le 10 Mars 1801 à une heure de soir au lieu de la Paroisse de St André de Cuhac, fille naturelle de Jacques Stevannian marié, âgé de vingt cinq ans, demeurant sans la commune de St Romain, et de Marie Lureau sans profession, âgée de vingt cinq ans, demeurant au dit lieu de la Paroisse.
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
 Premier témoin Jean Baptiste Pevreau notaire, âgé de trente trois ans, second témoin Estienne Pevreau charpentier, âgé de trente quatre ans, habitant de cette commune.
 Sur la réquisition et présentation à nous faite

N. 18
 Du 3 Mai mil huit cent soixante onze à deux heures de soir.
 Acte de naissance de Marie Magdelaine Marguerite Voullamier, née le premier de ce mois à une heure de soir au lieu de la Paroisse de St André de Cuhac, fille légitime de Julien Alphonse Voullamier, notaire, âgé de vingt quatre ans, et de Genevieve Catherine Gaudin-Lureau, sans profession, âgée de vingt quatre ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Cuhac.
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
 Premier témoin François Carbuté, gard. champêtre, âgé de vingt quatre ans, second témoin Jean Puyatlet, employé de bureau, âgé de trente neuf ans, habitant de cette commune.
 Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui a été déclaré et signé avec nous après lecture.
 Contéte suivant le loi par moi Daniel Puyatlet, Maire de la Paroisse de Cuhac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.
 Puyatlet
 Voullamier
 Carbuté
 Puyatlet

N. 19
 Du 12 Mai mil huit cent soixante onze à dix heures de matin.
 Acte de naissance de Marguerite Begole, née le 11 de ce mois à quatre heures de soir au lieu de la Paroisse de St André de Cuhac, fille légitime de Jean Begole cultivateur, âgé de vingt deux ans, et de Catherine Berthaud, sans profession, âgée de vingt deux ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Cuhac.
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
 Premier témoin François Carbuté, gard. champêtre, âgé de vingt quatre ans, second témoin Jean Puyatlet, employé de bureau, âgé de trente neuf ans, habitant de cette commune.
 Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui a été déclaré et signé avec nous après lecture.
 Contéte suivant le loi par moi Daniel Puyatlet, Maire de la Paroisse de Cuhac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.
 Puyatlet
 Begole
 Carbuté
 Puyatlet



écrit de Saint André
de Cahors le vingt quatre
may 1781
à dix heures de nuit
un enfant est né
à Saint André de Cahors

Le vingt deux mai mil huit cent soixante
à six heures du matin.
Acte de naissance de Marie Lachate, garde champêtre
Premier témoin François Lachate, garde champêtre
Second témoin Jean Rousseau, curé de Saint André de Cahors, âgé de soixante six ans, habitant
de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que le
témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Certifié suivant la loi par moi Jean Rousseau, curé
de Saint André de Cahors, faisant la fonction d'officier
public d'état civil.

François Lachate
Jean Rousseau
Marie Lachate

N° 30
Dix sept mai
Marie Marguerite Allant

Du quinze mai mil huit cent soixante
à six heures du matin.
Acte de naissance de Marie Marguerite Allant
née Marie de Cahors, fille légitime de Stanislas Michel Allant,
fabriquant, âgé de trente ans, et de Catherine Gabrielle
Gontard, son épouse, âgée de vingt huit ans, mariés
et demeurant ensemble au bourg de Saint André de Cahors.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Pierre Rousseau, fermier, âgé de vingt
huit ans, second témoin Jean Rousseau, curé de Saint André de Cahors,
âgé de soixante six ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par
le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que
le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Certifié suivant la loi par moi Jean Rousseau, curé
de Saint André de Cahors, faisant la fonction d'officier
public d'état civil.

Pierre Rousseau
Jean Rousseau
Marie Marguerite Allant

N° 31
Dix neuf mai
Marie Degas

Du vingt neuf mai mil huit cent soixante
à six heures du matin.
Acte de naissance de Marie Degas, née le
vingt sept de ce mois au bourg de Saint André de Cahors,
à six heures du matin, fille légitime de
Pierre Degas, tonnelier, âgé de trente
et de Marie Jeanne son épouse, âgée de
sept ans, mariés et demeurant ensemble au bourg de Saint André de Cahors.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin François Degas, fermier, âgé de
soixante ans, second témoin Jacques Audouin,
muni, âgé de cinquante sept ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que le
témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Certifié suivant la loi par moi Jean Rousseau, curé
de Saint André de Cahors, faisant la fonction d'officier
public d'état civil.

François Degas
Jacques Audouin
Marie Degas

N° 32
Dix sept mai
Marie Jugeau

Du dix sept mai mil huit cent soixante
à six heures du matin.
Acte de naissance de Marie Jugeau, née le
vingt neuf de ce mois à huit heures de nuit au lieu de
Cahors, commune de Saint André de Cahors, fille légitime de
Pierre Jugeau, cultivateur, âgé de vingt sept ans, et
de Anne Daromat, son épouse, âgée de vingt
quatre ans, mariés et demeurant ensemble au lieu de Cahors.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Jean Rousseau, curé de Saint André de Cahors,
âgé de soixante sept ans, second témoin Jacques Gélard,
bourgeois, âgé de vingt sept ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par
le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que
le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Certifié suivant la loi par moi Jean Rousseau,



Mairie de L'Anvers de Cuhar, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Pierre Jugeau
Henri Jugeau

N° 23

Du 21 Juin

Abel Reichert

Du vingt un Juin mil huit cent soixante onze à cinq heures du soir.
Acte de naissance de Abel Reichert, né ce jour à quatre heures du matin au lieu de la Courade, commune de L'Anvers de Cuhar, fils légitime de François Reichert menuisier, âgé de trente trois ans, et de Marie Bestiau sans profession, âgée de trente ans, mariés et habitants de cette commune au lieu de Montalbo.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Roussseau, conjugué de la Mairie, âgé de soixante sept ans, second témoin Jean Bergier employé de télégraphe, âgé de trente neuf ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Constaté suivant le loi par moi Jean Reichert, Maire de L'Anvers de Cuhar, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Reichert fils
Roussseau
Bergier
S. M. Gauthier

N° 24

Du 22 Juin

Marie Bellu

Du vingt deux Juin mil huit cent soixante onze à neuf heures du matin.
Acte de naissance de Marie Bellu, née le vingt sept Juin à sept heures, au lieu de Plagn, commune de L'Anvers de Cuhar, fille légitime de Simon Bellu sans profession, âgé de trente quatre ans et de Marie Roussseau, mariés ensemble au lieu de

Fol 9

9

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Jean Roussseau, conjugué de la Mairie, âgé de soixante sept ans, second témoin François Reichert garde champêtre, âgé de cinquante sept ans, habitant de cette commune.



Sur la réquisition et présentation à nous faite par Madame Genoual, saq. femme, nous avons rédigé le présent acte que le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant le loi par moi Jean Reichert, Maire de L'Anvers de Cuhar, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Reichert
Genoual
S. M. Gauthier

N° 25

Du 26 Juin

Hélène Loucas

Du vingt six Juin mil huit cent soixante onze à dix heures du matin.
Acte de naissance de Hélène Loucas, née hier à dix heures du matin au bourg de L'Anvers de Cuhar, fille légitime de Guillaume Loucas forgeron, âgé de vingt sept ans, et de Catherine Pius, sans profession, âgée de vingt ans, mariés et demeurant ensemble au bourg de L'Anvers de Cuhar.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin François Reichert garde champêtre, âgé de cinquante sept ans, second témoin Jean Roussseau conjugué de la Mairie, âgé de soixante sept ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant le loi par moi Jean Reichert, Maire de L'Anvers de Cuhar, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Reichert
Loucas
S. M. Gauthier

N^o 26

Du 10 juillet

Anne Noireau

decidee a le Vendre
sur l'Or (Guerres) le
vingt Janvier mil neuf
cent soixante sept.
le vingt deux Janvier
mil neuf cent soixante sept.
le Mois,
Lempereur

Acte de naissance de Marie Noireau, née le jour a sept heures du matin au bourg de St. André de Libourne, fille légitime de Pierre Noireau, cultivateur, âgé de trente deux ans, et de Marie Noireau, épouse de son père, âgée de vingt sept ans, mariés et demeurant ensemble au dit bourg de Libourne.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin Jean Guatremau, cultivateur, âgé de cinquante deux ans, second témoin Jean Guatremau, cultivateur, âgé de soixante quatre ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par nous par Michel Castant, Maire de Libourne, remplissant la fonction d'officier public de l'état civil.

Guatremau *Mariage*
guatremau *justes*

J. M. Castant

N^o 27

Du 21 juillet

Marie Penan

Acte de naissance de Marie Penan, née le jour a sept heures du matin au bourg de Rochecorbon, commune de St. André de Libourne, fille légitime de Jean Penan, cultivateur, âgé de vingt quatre ans, et de Jeanne Penan, cultivateuse, âgée de vingt trois ans, mariés et demeurant ensemble au dit bourg de Rochecorbon.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin Jean Raymond, chaudronnier, âgé de trente trois ans, second témoin Jean Penan, cultivateur, âgé de soixante sept ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par nous par Michel Castant, Maire de Libourne, remplissant la fonction d'officier public de l'état civil.

Raymond Jean *justes*

J. M. Castant

N^o 28

Du 29 juillet

Marie Juguet

Née au Bouscat (Gironde) le vingt huit

Decembre mil neuf cent

soixante.

le treize au Decembre

mil neuf cent soixante.

le Mois,

Quinze

Les J^{es}

10

Constaté suivant la loi par nous par Michel Castant, Maire de Libourne, remplissant la fonction d'officier public de l'état civil.

Raymond Jean *justes*

J. M. Castant



Du vingt deux juillet mil huit cent soixante

seize a deux heures du matin.

Acte de naissance de Marie Juguet, née le jour a sept heures du matin au bourg de St. André de Libourne, fille légitime de Jean Juguet, cultivateur, âgé de trente trois ans, et de Philomène Marie Charval, âgée de trente trois ans, mariés et demeurant ensemble au bourg de St. André de Libourne.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin Jean Raymond, chaudronnier, âgé de cinquante sept ans, second témoin Jean Raymond, chaudronnier, âgé de trente trois ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par nous par Michel Castant, Maire de Libourne, remplissant la fonction d'officier public de l'état civil.

Raymond Jean *justes*

J. M. Castant

N^o 29

Du 23 juillet

Lucie Henri

Marié

Du vingt trois juillet mil huit cent soixante

seize a quatre heures du soir.

Acte de naissance de Lucie Henri Marié, née le jour a trois heures du matin au bourg de St. André de Libourne, fille légitime de Louis Marié, cultivateur, âgé de trente trois ans, et de Marguerite Abadie, sans profession, âgée de trente quatre ans, mariés et demeurant ensemble au bourg de St. André de Libourne.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.

Premier témoin Jean Raymond, chaudronnier, âgé de cinquante sept ans, second témoin Jean Raymond, chaudronnier, âgé de trente trois ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le
 père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les
 témoins et déclarants ont signé avec nous après lecture
 constatée suivant la loi par moi Jean Michel
 Gastaunt, maire de l'arrondissement de Cubzac, faisant la
 fonction d'officier public de l'état civil.

Kastegus J. Mouchet
 J. M. Gastaunt

Du vingt cinq juillet mil huit cent soixante onze
 à quatre heures de matin

Acte de naissance de Louis Lacour, né le vingt deux
 de ce mois à cinq heures du soir au lieu de Plagne, commune de
 l'arrondissement de Cubzac, fils légitime de Pierre Lacour marié, âgé
 de trente six ans et de Catherine Berchon, sans profession, âgée
 de vingt quatre ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu
 du fort de Plagne.

Le père de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Parmi témoins Pierre Elgi balaisier, âgé de vingt huit ans,
 second témoin Jeanon Sachater gendre Champfute, âgé de
 soixant sept ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le
 père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les
 témoins et déclarants ont signé avec nous après lecture
 constatée suivant la loi par moi Jean Michel
 Gastaunt, maire de l'arrondissement de Cubzac, faisant la
 fonction d'officier public de l'état civil.

Sachater Lacour Pierre Elgi
 J. M. Gastaunt

Du vingt sept juillet mil huit cent soixante onze
 à quatre heures de soir

Acte de naissance de Laurent Renaud, né à trois heures
 du matin au lieu de Calong, commune de l'arrondissement de Cubzac,
 fils légitime de Nicolas Renaud marié, âgé de

Sur acte en date du dix
 neuf d'août mil neuf cent dix
 passé sur les registres de l'état
 civil de la commune de
 Cadillac sur Gironde (Gironde)
 Renaud Laurent dont le
 mariage est constaté dans l'acte
 de ce jour a été déclaré marié avec
 Raymond Marie
 Dont mention faite par les
 témoins de l'état civil en jour
 mil neuf cent dix
 Edouard

acte en an et de Guillaume Chaumont âgé de
 vingt huit ans, marié et demeurant ensemble au dit lieu
 de Calong.

Le père de l'enfant a été reconnu être
 masculin.
 Parmi témoins Gustave Vidal huissier,
 cinquante cinq ans, second témoin Jean
 Benoit de la Marais, âgé de trente sept
 ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le
 père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les
 témoins et déclarants ont signé avec nous après lecture
 constatée suivant la loi par moi Jean Michel
 Gastaunt, maire de l'arrondissement de Cubzac, faisant la
 fonction d'officier public de l'état civil.

Renaud Jeanon Gastaunt
 J. M. Gastaunt

Du trois août mil huit cent soixante onze à trois
 heures de soir Acte de naissance de Catherine Berchet
 née à trois heures de matin au lieu de Veden, commune de
 l'arrondissement de Cubzac, fille légitime de Jacques Berchet
 cultivateur, âgé de trente sept ans et de Catherine Mouchet
 sans profession, âgée de trente six ans, mariés et demeurant
 ensemble au dit lieu de Veden.

Le père de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Parmi témoins Jean Renaud ou communi, âgé de quarante
 trois ans, demeurant à Cubzac, second témoin Renaud Jean
 Sachater de pierre, âgé de trente trois ans, demeurant à Garignac.

Sur la requête et présentation à nous faite par le
 père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les
 témoins et déclarants ont signé avec nous après lecture
 constatée suivant la loi par moi Jean Michel
 Gastaunt, maire de l'arrondissement de Cubzac, faisant la
 fonction d'officier public de l'état civil.

Berchet Renaud Renaud Berchet
 J. M. Gastaunt



N. 33

Du 8 Août
Sylvain Édouard
Foulquier

Acte de naissance
Le sieur de l'enfant a été reconnu
Premier témoin: François
Fachate, âgé de vingt ans, fils de
sept ans, second témoin pour Rousselle
de la main d'op' se sont out de
ans, et un autre témoin: M. André
Sur la requête et présentation
à nous faite par le père de l'enfant, nous avons
visité le père et vu que les témoins et le
ont signé avec nous après lecture
pour verbal existant, nous de l'acte de
Cher, faisant la fonction d'officier public
l'acte civil.

Fachate
Foulquier
N. M. Rousselle

N. 34

Du 8 Août
Marguerite
Gallan

Acte de naissance
Le sieur de l'enfant a été reconnu être
Premier témoin Auguste Viret
de la main d'op' se sont out de
ans, et un autre témoin: M. André
Sur la requête et présentation
à nous faite par le père de l'enfant, nous avons
visité le père et vu que les témoins et le
ont signé avec nous après lecture
pour verbal existant, nous de l'acte de
Cher, faisant la fonction d'officier public
l'acte civil.

N. 35

Acte de naissance
Le sieur de l'enfant a été reconnu être
Premier témoin Auguste Viret
de la main d'op' se sont out de
ans, et un autre témoin: M. André
Sur la requête et présentation
à nous faite par le père de l'enfant, nous avons
visité le père et vu que les témoins et le
ont signé avec nous après lecture
pour verbal existant, nous de l'acte de
Cher, faisant la fonction d'officier public
l'acte civil.



Auguste Viret
Gallan
N. M. Rousselle

N. 36

Du 14 Août
Guillaume Bolland

Acte de naissance
Le sieur de l'enfant a été reconnu être
Premier témoin Dominique Rosier
de la main d'op' se sont out de
ans, et un autre témoin: M. André
Sur la requête et présentation
à nous faite par le père de l'enfant, nous avons
visité le père et vu que les témoins et le
ont signé avec nous après lecture
pour verbal existant, nous de l'acte de
Cher, faisant la fonction d'officier public
l'acte civil.

Dominique Rosier
N. M. Rousselle

N^o 36

Du 21 Aout

Pierre Gros

Decede à Saint-Sauveur (Bann. et. Saxe) le deux juillet mil neuf cent cinquante et un à cinq heures mil neuf cent cinquante et un

Du vingt un Aout mil huit cent soixante onze à neuf heures du matin Acte de naissance de Pierre Gros, né hier à huit heures du matin au lieu de Saint-James, commune de L'André de Coubra, fils légitime de Pierre Gros carrier, âgé de vingt sept ans, et de Marie Perrinid son épouse, âgée de vingt sept ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Saint-James.

Le lieu de naissance a été reconnu être masculin. Premiers témoins Jean Lestique menuisier, âgé de vingt huit ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel Castant, marié de L'André de Coubra, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

J. Lestique
P. Gros
J. M. Castant

N^o 37

Du 21 Aout

Désieur

Du vingt huit Aout mil huit cent soixante onze à trois heures du soir

Acte de naissance de Jean Désieur, né à dix heures du matin au lieu de Neaquinat, commune de L'André de Coubra, fils légitime de Denis Désieur propriétaire, âgé de quarante un ans, et de Catherine Lagard son épouse, âgée de vingt cinq ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Neaquinat.

Le lieu de naissance a été reconnu être masculin. Premiers témoins Jacques Arnaud menuisier, âgé de quarante six ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel Castant, marié de L'André de Coubra, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

J. Arnaud
Désieur
J. M. Castant

N^o pour tenir supplémen à l'acte de naissance n^o 35-2 X^o 2011

Fait le

13

Reçu

agré de trente trois ans habitant de cette commune. Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture. Constaté suivant la loi par moi Jean Michel Castant, marié de L'André de Coubra, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.



Ch. Arnaud Désieur
Raymond Jean
J. M. Castant

N^o 38

Du 21 Aout

Anne Marie Bouillat

Du deux septembre mil huit cent soixante onze à onze heures du matin Acte de naissance de Anne Marie Bouillat, née le dix de ce mois à onze heures du matin au lieu de Calong, commune de L'André de Coubra, fille légitime de Antoine Bouillat cultivateur, âgé de trente sept ans, et de Marie Durand, son épouse, âgée de trente six ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Calong.

Le lieu de naissance a été reconnu être féminin. Premiers témoins André Pissard boucher, âgé de cinquante huit ans, demeurant à Neaquinat, commune de L'André de Coubra. Deuxième témoin Jean Bouissou corroyeur de la Meuse, âgé de cinquante sept ans, demeurant à L'André de Coubra.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que le témoin ont signé avec nous après lecture et nous le déclarant qui a dit se savoir.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel Castant, marié de L'André de Coubra, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

J. M. Castant

Précis en tête de chaque acte...
de quatre Mars mil neuf cent soixante et un - le Maire.

N: 84
Du vingt en Octobre mil huit cent soixante et un à deux heures du matin.
Acte de naissance de Jean Pommier, né huit à sept heures du soir au hameau de la Ferrière, commune de St. André de Cubzac, fils légitime de Pierre Pommier, cultivateur, âgé de vingt six ans, et de Mathilde Dubreil, cultivateuse, âgée de vingt ans, mariés et demurant ensemble au hameau de la Ferrière.
Le lieu de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Gabriel Gontier laboureur, âgé de trente quatre ans, second témoin François Faulcher, âgé de trente un an, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Certifié suivant la loi par moi Jean Michel Castant, maire de St. André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

André Gabriel Gontier
Gab. Gontier
F. M. Castant

N: 83
Du 22 8^{me}

De vingt deux Octobre mil huit cent soixante et un à une heure du matin.
Acte de naissance de Pierre Lavarain, né le deux jours de ce mois à onze heures du soir au bourg de St. André de Cubzac, fils légitime de Charles Lavarain, charpentier, âgé de trente ans, et de Mathilde Marchand, tan profession, âgée de vingt quatre ans, mariés et demurant ensemble au bourg de St. André de Cubzac.
Le lieu de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Pommier, concubine de la mère, âgé de cinquante sept ans, second témoin Jules Vigé boulanger, âgé de vingt huit ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Certifié suivant la loi par moi Jean Michel Castant, maire de St. André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

J. Michel Castant
J. Vigé
Charles Marchand
F. M. Castant

Désigné à Juyroland (Charente) le vingt deux Octobre mil huit cent soixante et un à onze heures du soir.

Précis en tête de chaque acte...
de quatre Mars mil neuf cent soixante et un - le Maire.

N: 85

De vingt en Octobre mil huit cent soixante et un à deux heures du matin.
Acte de naissance de Jean Pommier, né huit à sept heures du soir au hameau de la Ferrière, commune de St. André de Cubzac, fils légitime de Pierre Pommier, cultivateur, âgé de vingt six ans, et de Mathilde Dubreil, cultivateuse, âgée de vingt ans, mariés et demurant ensemble au hameau de la Ferrière.
Le lieu de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Antoine Dour, cultivateur, âgé de trente six ans, second témoin Gabriel Gontier laboureur, âgé de trente quatre ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont signé avec nous après lecture et que le déclarant qui a dit en l'absence de son père.

Certifié suivant la loi par moi Jean Michel Castant, maire de St. André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

W. Saboteau
Dour
F. M. Castant

N: 86
Du 31 8^{me}

De trente en Octobre mil huit cent soixante et un à onze heures du matin.
Acte de naissance de Marguerite Malorty Beaumont, née le vingt six de ce mois à trois heures du soir au bourg de St. André de Cubzac, fille légitime de Jean Malorty Beaumont, teneur, âgé de vingt six ans, et de Marie Vesper, sans profession, âgée de vingt trois ans, mariés et demurant ensemble au bourg de St. André de Cubzac.
Le lieu de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Robert Lévassier propriétaire, âgé de quatre vingt deux ans, second témoin Julien Montaud propriétaire, âgé de quatre vingt cinq ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte.

André de Cubzac, le quatre Mars mil neuf cent soixante et un - le Maire, Juyroland

Certifié suivant la loi par moi Jean Michel Castant, maire de St. André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

qui de l'enfant et le déclarant ont signé avec
nous après lecture.
Constaté suivant la loi par moi Jean Michel
Castant, Maire de l'Anvers de Lubac, faisant
la fonction d'officier public de l'état civil.

Embert *Mustard* *Wijose*
J. M. Cassin *Baumont*

N. 116
Du 4 9^h
Acte de naissance de Jean Landreau, né ce jour
à six heures du matin au lieu du Puy, commune de
l'Anvers de Lubac; fils légitime de François Landreau
cultivateur, âgé de quarante neuf ans, et de Justine Boulanger
cultivatrice, âgée de quarante ans; mariés et demeurant
ensemble au dit lieu de Puy.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Bourreau concubine de la mère
âgé de cinquante sept ans, second témoin Pierre Bourreau
notaire, âgé de soixante neuf ans, habitant de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que
le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Constaté suivant la loi par moi Jean Michel
Castant, Maire de l'Anvers de Lubac, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

François Landreau *Journeay* *Parisif*
J. M. Cassin

N. 117
Du 6 9^h
Acte de naissance de Suzanne Bataud, née ce jour
à deux heures du matin au lieu de la Calogre commune de
l'Anvers de Lubac; fille légitime de Jean Bataud
cultivateur, âgé de trente huit ans; marié et

Text 16

Actuellement ensemble au dit lieu de la Calogre.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Jean Bourreau concubine de la mère
âgé de cinquante sept ans, second témoin Jean Bourreau
notaire, âgé de soixante neuf ans, habitant de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que
le témoin ont signé avec nous après lecture et nous le déclarant
qui a été usé.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel
Castant, Maire de l'Anvers de Lubac, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

Raymond Jean Journeay
J. M. Cassin

N. 118
Du 8 9^h
Acte de naissance de Jean Dessauum, né ce jour
à six heures du soir, fils de Anton Dessauum cultivateur, âgé de
quarante trois ans, et de Marie Thuret, sans profession, âgée
de quarante un an; mariés et demeurant ensemble au lieu
du Chauvin, commune de l'Anvers de Lubac, ont été
l'enfant.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Bourreau concubine de la mère
âgé de soixante sept ans, second témoin Jean Bourreau
notaire, âgé de cinquante deux ans, habitant de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que
le témoin ont signé avec nous après lecture et nous le déclarant
qui a été usé.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel Castant
Maire de l'Anvers de Lubac, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Journeay *Journeay*
J. M. Cassin

11:19
Du 22 Jbr
 Acte de naissance de Marie Sabatut, née le 22 du mois de novembre mil huit cent soixante onze à neuf heures du matin.
 Acte de naissance de Marie Sabatut, née le 22 du mois de novembre mil huit cent soixante onze à neuf heures du matin, au lieu du placis, commune de S. André de Cubzac, fille légitime de Pierre Sabatut marchand, âgé de trente quatre ans, et de Jeanne Boyer sans profession, âgée de vingt cinq ans, mariés et demeurant ensemble au village de S. André de Cubzac, vote commune de S. André de Cubzac.
 Le père de l'enfant a été reconnu et a signé.
 Premiers témoins Pierre Étienne Bourget, âgé de vingt cinq ans, second témoin Joseph Bourget, âgé de vingt six ans, habitant de cette commune.
 Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
 Constataci devant la loi par moi Jean Michel Castant, maire de S. André de Cubzac, remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Decidé à S. André de Cubzac, le vingt deuxième jour de novembre mil huit cent soixante sept.
 le Maire
J. Michel

Sabatut Pierre Étienne
 Bourget Joseph N. M. Castant

N: 20
Du 29 Jbr
 Acte de naissance de Estienne Marie Doret, née le 29 du mois de novembre mil huit cent soixante onze à trois heures du soir.
 Acte de naissance de Estienne Marie Doret, née le 29 du mois de novembre mil huit cent soixante onze à trois heures du soir, au lieu de la Pouter, commune de S. André de Cubzac, fille légitime de Antoine Doret cultivateur, âgé de trente trois ans, et de Catherine Securin cultivateuse, âgée de trente trois ans, mariés et demeurant ensemble au bourg de S. André de Cubzac.
 Le père de l'enfant a été reconnu et a signé.
 Premiers témoins Jean Bourget, concubine de la mère, âgée de trente sept ans, second témoin Jean Bourget employé de télégraphe, âgé de trente un an, habitant de cette commune.
 Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Estienne Marie Doret

17
 Constataci devant la loi par moi Jean Michel Castant, maire de S. André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.
 Nouveau Bourget
 Joret
 S. M. Castant

N: 21
Du 7 Dbr
 Acte de naissance de Marie Estienne Sabatut, née le 7 du mois de décembre mil huit cent soixante onze à quatre heures du soir.
 Acte de naissance de Marie Estienne Sabatut, née le 7 du mois de décembre mil huit cent soixante onze à quatre heures du soir, au bourg de S. André de Cubzac, fille légitime de Jean Sabatut cultivateur, âgé de trente trois ans, et de Geneviève Marie Scherer, âgée de trente trois ans, mariés et demeurant ensemble au bourg de S. André de Cubzac.
 Le père de l'enfant a été reconnu et a signé.
 Premiers témoins Jean Bourget, employé de télégraphe, âgé de trente un an, second témoin Jean Bourget, concubine de la mère, âgée de trente sept ans, habitant de cette commune.
 Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
 Constataci devant la loi par moi Jean Michel Castant, maire de S. André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.
 Bourget Nouveau
 Joret
 S. M. Castant

N: 22
Du 12 Dbr
 Acte de naissance de Cornille Cornu, née le 12 du mois de décembre mil huit cent soixante onze à neuf heures du matin.
 Acte de naissance de Cornille Cornu, née le 12 du mois de décembre mil huit cent soixante onze à neuf heures du matin, au lieu de la Pouter, commune de S. André de Cubzac, fille légitime de Jean Cornu cultivateur, âgé de vingt quatre ans, et de Catherine Dubas, sans profession, âgée de vingt quatre ans, mariés et demeurant ensemble au lieu de la Pouter.

qualifiés, *de* Simon Jean Marie Montaut, âgé de quarante deux ans, habitant de cette commune. Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui en témoin est déclaré et signé avec nous après lecture faite par lui. Constaté surant la loi par moi Jean Joseph Bastant, maire de Saint André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Sittler Sittler
de Montaut
de Cubzac

Cloué avec le présent registre, contenant cinquante cinq actes de naissance, ce jour tant en Dimanche que huit cent cinquante deux, par nous soussigné Jean Joseph Bastant, Maire de Saint André de Cubzac, remplissant la fonction d'officier public de l'état civil.

L. Moain
J. Bastant

Table Alphabétique
 des actes de naissances de Saint André de Cubzac

no. de l'acte	no. de l'acte	Noms et prénoms	Dates des actes
1	17	Ardevin, au Germain	11 Avril 1871
2	20	Allant Marie Marguerite	1 ^{er} Mai

3	31	Aloret Angéline	17
4	42	André Marie	18 7 ^h
5	12	Bernateau Germain	13 8 ^h
6	15	Bérard Marie Marguerite	2 Mai
7	24	Bellu Marie	17 9
8	32	Bonnet Catherine	22 Juin
9	38	Bouillat Ann Marie	3 Août
10	45	Braumont Marie Marguerite	12 7 ^h
11	47	Bataud Suranne	21 8 ^h
12	52	Corneu Emile	6 9 ^h
13	9	Dulhom Marie Jeanne Thérèse	12 D ^h
14	21	Degas Marie	14 Février
15	27	Déjeun Jean	19 Mai
16	40	Dupuy Marie	28 Août
17	48	Dussaux Jean	4 8 ^h
18	50	Duret Schimmelle Marie	8 9 ^h
19	5	Eyraud Marcel	25 4
20	16	Fétes Jeanne	23 Janvier
21	33	Ferlquis Sylvain Edouard	2 Août
22	53	Furet Catherine	19 D ^h
23	2	Gillet Jeanne	6 Janvier
24	4	Gaudet Jean	16 4
25	34	Gallin Marie Marguerite	2 Août
26	36	Gros Pierre	21 4
27	3	Horreck Vincent	16 Janvier
28	11	Jeanneau Jeanne	22 Février
29	22	Jugeau Marie	31 Mai

30	28	Jugnet Marie	22 juillet
31	1	Lafon Marie	1 ^{er} janvier
32	7	Lecoute Amant	20 janvier
33	30	Lacour Louis	27 juillet
34	46	Landon Jean	4 th
35	49	Labatut Marie	22 nd
36	1	Ménard Marguerite Antoinette	7 février
37	13	Malbe Anne Marie	3 Mars
38	14	Maillet Jean	13 th
39	26	Ménard Anne	10 juillet
40	29	Maillet Louis Henri	23 rd
41	31	Marchadier Marie Salade Hène	7 th Dh
42	27	Penau Marie	21 juillet
43	44	Pommier Jean	26 Octobre
44	34	Potri Jean Nancy	20 Dh
45	6	Robert Pierre Albert	24 janvier
46	10	Robert Pierre	14 février
47	19	Rigob Marguerite	12 Mars
48	23	Richet Edm	21 Juin
49	31	Renaud Laurent	27 juillet
50	38	Rolland Guillaume	14 Août
51	29	Soula Hétou	26 Juin
52	41	Salle Jean	6 Octobre
53	43	Sarrasin Pierre	22 nd
54	51	Salle Hénri	22 Dh
55	18	Vestramin Marie Marguerite Marguerite	3 Mars

Clap et am te la présente tabl

10

F. de S.

Contenant cinquante cinq noms de personnes,
 ce qui en huit jours, soit huit cent cinquante
 deux par un sergent, Jean Verdet, Contant
 Marie de Laine de Chalon, remplissant
 la fonction d'officier public à l'état civil.

L. Marie
 J. de S.